



Renforcez l'autonomie financière de votre entreprise

En bref : Votre expert-comptable analyse la situation financière de votre entreprise et détermine ses besoins en financement. Sur cette base, vous pourrez engager des actions de renforcement des fonds propres et de demandes de financement.

DIAGNOSTIC *Indicateurs et analyse*

Votre expert-comptable analyse la situation financière de votre entreprise au regard des éléments suivants dettes, financement, investissement. Puis il détermine les besoins de votre entreprise à long terme (dettes, outils de travail,...) et à court terme (stocks, clients, fournisseurs, trésorerie...).

PLAN D'ACTION *Définition et réalisation*

Votre expert-comptable vous propose des actions vous permettant de renforcer les fonds propres de votre entreprise, de réduire vos besoins de trésorerie, mais également vous accompagne dans la recherche et la demande de financement.

PILOTAGE *Tableaux de bord*

Votre expert-comptable suit au fil de l'eau les effets des actions entreprises à partir d'un tableau de bord, et vous propose les ajustements nécessaires.

Au-delà de la rentabilité de votre entreprise, votre expert-comptable peut également vous accompagner pour :

- Améliorer la rentabilité de votre entreprise,
- Aider financièrement à l'innovation,
- Gérez vos ressources humaines,
- Vous développez à l'export,
- Prévenir une défaillance,
- Assurer votre entreprise et vous-même.

N'hésitez pas à solliciter votre expert-comptable sur tous ces sujets